



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique du tourisme

Question au Gouvernement n° 3077

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Launay, pour le groupe socialiste.

M. Jean Launay. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat au tourisme.

Au moment où vous prenez vos fonctions, monsieur le secrétaire d'Etat, la reconnaissance du tourisme comme un élément majeur de l'économie française est à mettre au crédit de l'action du gouvernement de la France : doublement du budget du secrétariat d'Etat entre 1997 et 2001 ; confirmation depuis plusieurs années de la place de la France comme première destination touristique au monde, avec, à la clé, 7 % de notre produit intérieur brut ; reconnaissance du rôle des acteurs du tourisme dans toute leur diversité, les acteurs publics, certes, mais aussi de grands groupes de taille européenne et mondiale, et, surtout, 215 000 petites et moyennes entreprises réparties sur l'ensemble du territoire national ; affirmation du tourisme comme pôle de richesse et d'emploi puisque, avec près de 30 000 emplois créés par an et l'emploi direct ou indirect de près de 2 millions de personnes, c'est un moteur du développement économique et de l'aménagement du territoire.

La politique du tourisme conduite par notre gouvernement - vous me permettrez de saluer au passage l'action de Michelle Demessine - est ambitieuse. Elle favorise le tourisme pour tous, et elle est indissociable d'une politique globale d'aménagement du territoire, mais elle risque d'être fragilisée par les événements du passé récent : naufrage de l'Erika, tempêtes, attentats du 11 septembre.

Ma question est donc simple. Elle rejoint la problématique globale que vient d'explicitier M. le Premier ministre. Quelles mesures ont déjà été prises ou seront prises en urgence ou au fond pour soutenir les professionnels du tourisme qui peuvent connaître une baisse d'activité depuis le 11 septembre dernier, en particulier tous ceux qui, au cours de l'année, structurent l'offre touristique dans nos départements sur l'ensemble du territoire national ? (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat au tourisme.

M. Jacques Brunhes, secrétaire d'Etat au tourisme. Monsieur le député, vous avez relevé que le tourisme était l'un des secteurs essentiels de l'activité économique, qui représente 7 % des excédents de la balance des paiements, mais chacun sait qu'il est fondé sur la confiance et que celle-ci peut être altérée par la situation internationale. Elle l'a été après les tragiques événements du 11 septembre dernier.

Le tourisme international est affecté. En France, la situation est préoccupante, mais de façon contrastée. Ainsi, la saison d'hiver s'annonce bonne. Si l'enneigement est là, nous aurons une saison exceptionnelle. (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Pierre Lellouche. S'il y a du soleil, il fera beau !

M. le secrétaire d'Etat au tourisme. Le tourisme rural va bien également. Des destinations comme les Antilles se développent. Mais d'autres secteurs sont affectés. C'est le cas du tourisme de luxe ou du tourisme d'affaires, là où il y a une clientèle à haute contribution comme on dit dans l'aéronautique, des agences de voyage, petites et moyennes, ou des tour-opérateurs.

C'est la raison pour laquelle M. le Premier ministre a annoncé le 17 octobre aux assises du conseil national du tourisme un certain nombre de mesures d'ordre fiscal et social. Je n'y reviens pas, elles ont été évoquées dans le budget.

D'autres mesures seront-elles prises ? Cela dépend des observations qui seront faites. Des observatoires ont

été mis en place à l'inspection générale du tourisme, ainsi qu'au sein de l'Union européenne. Le conseil des marchés intérieurs se réunira avec tous les ministres du tourisme le 26 novembre. Les professionnels du tourisme sont extrêmement dynamiques et actifs, et nous devons leur donner des signes de notre volonté : confiance raisonnée et active, et vigilante attention. (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3077

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2001, page 7803

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 novembre 2001